

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 3 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024

Compte rendu affiché le 8 avril 2024.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 18

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Marc LOTISSIER.

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, Ludovic CARRET LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, BONNET Fabrice, VERMARE Odile, Thierry LOISON, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, RAYNARD Gilles, CHALON Gwendoline, PERALDO Yves.

Démissionnaire : GAYET Véronique

Membres excusés : MAZARD Roger, GRAZIOLI Jean-Pierre (Pouvoir à PERALDO Yves).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance en excusant Messieurs Roger MAZARD et Jean-Pierre GRAZIOLI et en donnant lecture des pouvoirs. Il procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h45.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Monsieur Marc LOTISSIER.

Monsieur le Maire expose que Monsieur Roger MAZARD a envoyé sa lettre de démission en tant qu'adjoint et conseiller municipal à Madame la Préfète. Il donne lecture de la copie du courrier reçu en Mairie, évoquant des désaccords avec Monsieur le Maire. Monsieur Roger MAZARD évoque son implication dans son poste d'adjoints aux bâtiments, auprès de la population. Il précise que sa démission n'a pas de lien avec son état de santé. Monsieur le Maire rend compte des deux rencontres avec Monsieur Roger MAZARD au sujet de sa prise de décision de quitter son poste d'élu. La dernière discussion a eu lieu mardi 2 avril 2024, au cours de laquelle les relations difficiles de ces derniers mois ont été détaillées dans une ambiance sereine. Monsieur le Maire maintient son estime et son respect, renouvelle ses remerciements pour le travail effectué, son engagement face à des interlocuteurs parfois complexes. Il évoque deux visions différentes de la commune l'ayant conduit à formuler des remarques sur la gestion de certains dossiers, remarques qui n'avaient pas vocation à blesser. Il souhaite à Monsieur Roger MAZARD une guérison complète et de pouvoir s'investir sur la commune dans le milieu associatif. Il lui a proposé de continuer à le consulter sur certains dossiers après sa démission, son expertise étant précieuse.

Les membres du Conseil Municipal remercie Roger MAZARD pour sa disponibilité et le travail accompli ensemble durant ce mandat.

Une réflexion sera menée sur le maintien du poste de 5^{ème} adjoint ou la création d'un poste de conseiller municipal délégué aux bâtiments.

- Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2023. Il expose que ces derniers sont en conformité avec ceux de Monsieur le Trésorier.

BUDGET GENERAL							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 ou *002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	2 167 323.54 €	1 027 081.14 €	819 592.22 €	-320 650.18 €		-320 650.18 €	
Fonctionnement	2 069 118.30 €	2 423 968.68 €		354 850.38 €	997 271.12 €	1 352 121.50 €	
					2024	639 485.79 €	002
						712 635.71 €	1068
BUDGET LOTISSEMENT DES SOURCES							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	0.00 €	0.00 €		0.00 €	274 272.53 €	274 272.53 €	001
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €		0.00 €	129 579.03 €	129 579.03 €	002
BUDGET LOTISSEMENT LES TERRES							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	105 124.14 €			-105 124.14 €	-17 397.80 €	-122 521.94 €	001
Fonctionnement	6 314.14 €	170 996.55 €		164 682.41 €		164 682.41 €	002
BUDGET BATIMENT PLACE DU PLATRE							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	22 069.42 €	58 050.52 €		35 981.10 €	-115 742.66 €	-79 761.56 €	001
Fonctionnement	61 363.10 €	67 165.65 €		5 802.55 €		5 802.55 €	1068
BUDGET MAISON DE SANTE							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	35 686.90 €	5 771.39 €		-29 915.51 €	-423 014.84 €	-452 930.35 €	001
Fonctionnement	70 603.72 €	90 579.98 €		19 976.26 €	-12 677.55 €	7 298.71 €	1068
BUDGET LE PETIT BOIS							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement	11 054.00 €	11 054.00 €	0.00 €	0.00 €	-271 275.95 €	-271 275.95 €	001
Fonctionnement	11 054.00 €	11 054.00 €	0.00 €	0.00 €			002
BUDGET LOTISSEMENT LES TERRASSES ENSOLEILLEES							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement						-105 743.15 €	001
Fonctionnement						108 041.08 €	002

BUDGET LOTISSEMENT LES HAUTS DE CHALIER							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement						-533 643.08 €	001
Fonctionnement						186 295.29 €	002
BUDGET ATELIER RELAIS							
	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2024
Investissement						195 708.04 €	001
Fonctionnement						42 014.12 €	002

Monsieur le Maire demande à Monsieur Yvan SIMON de prendre la présidence de séance afin de procéder au vote des comptes administratifs 2023 et quitte la séance. Suite à présentation, le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Votant : 16 (dont un pouvoir) : Oui : 16 -Non : 0, Abstention : 0).

Monsieur le Maire réintègre la séance et remercie le Conseil pour ce vote de confiance et fait procéder au vote du compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour 2023. Le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Votant : 17 (dont un pouvoir) : Oui : 17 -Non : 0, Abstention : 0).

Le Conseil Municipal approuve aussi les affectations budgétaires.

- **Présentation et vote des budgets primitifs 2024 : Lotissement le Petit Bois, Lotissement des Sources, Lotissement Les Terres, Bâtiment Place du Plâtre, Maison de Santé Pluridisciplinaire et Général,**

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2024 pour les lotissements :

BUDGET LE PETIT BOIS

	Dépenses	Recettes
Investissement	271 275.95 €	271 275.95 €
Fonctionnement	271 275.95 €	271 275.95 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2024 le Petit Bois au vote :

Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0) – Il précise que ce dernier sera clôturé cette année.

BUDGET LOTISSEMENT DES SOURCES

	Dépenses	Recettes
Investissement	30 000.00 €	274 272.53 €
Fonctionnement	30 010.00 €	159 579.03 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2024 Les Sources au vote :

Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

BUDGET LOTISSEMENT LES TERRES

	Dépenses	Recettes
Investissement	158 521.94 €	158 521.94 €
Fonctionnement	194 531.94 €	359 204.35 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2024 Les Terres au vote :

Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

Il poursuit avec les présentations des deux budgets annexes :

BUDGET BATIMENT PLACE DU PLATRE

	Dépenses	Recettes
Investissement	125 126.93 €	125 126.93 €

Fonctionnement	129 634.38 €	129 634.38 €
----------------	--------------	--------------

Monsieur le Maire présente le budget le budget primitif 2024 Bâtiment Place du Plâtre au vote :
Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

BUDGET MAISON DE SANTE

	Dépenses	Recettes
Investissement	492 844.48 €	492 844.48 €
Fonctionnement	77 700.84 €	77 700.84 €

Monsieur le Maire présente le budget le budget primitif 2024 Maison de Santé Pluridisciplinaire au vote : Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

Monsieur le Maire présente de détail du budget communal 2023 qui servira de ligne de conduite pour 2024 dont les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit : Il indique pour la section de fonctionnement, que les postes « maintenance » « assurances » et « entretien des locaux » feront l'objet de négociations en 2024.

Dépenses de fonctionnement	BP 2024
Eau & assainissement	15 000.00 €
Energie-électricité	90 000.00 €
Combustibles - gaz - fuel	60 000.00 €
Carburants	17 000.00 €
Alimentation	130 000.00 €
Fournitures d'entretien	15 500.00 €
F. de petit équipement	10 000.00 €
F. de voirie	7 877.02 €
Vêtements de travail	7 000.00 €
Fournitures administratives	3 500.00 €
Fournitures scolaires	8 400.00 €
Autres matières & fournitures	500.00 €
Contrats prestations services	5 300.00 €
Locations immobilières	21 000.00 €
Locations mobilières	8 000.00 €
Entretien de terrains	6 200.00 €
Bâtiments	30 000.00 €
Voirie	49 660.00 €
Réseaux	2 500.00 €
Entretien matériel roulant	19 700.00 €
Entretien autres biens mobiliers	10 600.00 €
Maintenance	50 544.46 €
Assurance multirisque	50 000.00 €
Formations	2 500.00 €
Indemnité régisseur marchés	220.00 €
Honoraires	10 000.00 €
Frais actes	2 000.00 €
Fêtes et cérémonies	18 100.00 €
Publications	17 066.60 €
Missions	200.00 €
Frais d'affranchissement	4 000.00 €
Frais de télécommunication	12 000.00 €

Services	500.00 €
Concours divers (cotisations)	3 000.00 €
Frais de nettoyage des locaux	8 000.00 €
Autres impôts et taxes	4 000.00 €
Taxes foncières	18 000.00 €
Charges de personnel	924 616.03 €
Indemnités élus	85 000.00 €
Cotisations retraite élus	3 600.00 €
Cotisations séc. sociale part patr. élus	8 136.00 €
Formation élus	1 700.00 €
Cotisation allocation fin mandat	150.00 €
Créances admises en non-valeur	1 500.00 €
Créances éteintes	500.00 €
Service d'incendie	32 364.00 €
Compensation charges territoriales	6 475.56 €
Autres contributions	170.00 €
Forfait communal école privée	47 365.71 €
Subventions	47 000.00 €
Autres	5.00 €
Intérêts des emprunts, dettes	39 239.38 €
Titres annulés	1 000.00 €
Versement budget maison de santé	25 975.92 €
Versement budget Place du Plâtre	14 506.74 €
Déficit lotissement le petit bois	271 275.95 €
Virement à la section d'investissement	588 579.51 €
Total	2 817 027.88 €

Recettes de fonctionnement	BP 2024
Atténuations de charges	38 075.00 €
Produits des services	313 100.00 €
<i>Concessions Cimetière</i>	<i>1 000.00 €</i>
<i>Droit d'occupat° domaine public</i>	<i>100.00 €</i>
<i>Facturation repas RS Ecole Publique</i>	<i>40 000.00 €</i>
<i>Garderie soir ecole Publique</i>	<i>7 000.00 €</i>
<i>Remb par autres organismes</i>	<i>35 000.00 €</i>
<i>Remb par autres redevables</i>	
<i>Repas cantine OGE</i>	<i>230 000.00 €</i>
Impôts et taxes	1 219 597.11 €
<i>Contributions directes</i>	<i>976 065.76 €</i>
<i>Attribution de compensation</i>	<i>101 531.35 €</i>
<i>Fonds péréq. interco et commun.</i>	<i>24 000.00 €</i>
<i>Droits de place</i>	<i>18 000.00 €</i>
<i>Taxe add. droits de mutation</i>	<i>100 000.00 €</i>
Dotations et participations	415 094.07 €
<i>Dotation forfaitaire</i>	<i>174 376.00 €</i>
<i>Dotation Solidarité rurale</i>	<i>192 359.00 €</i>
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	<i>23 848.00 €</i>
<i>FCTVA fonctionnement</i>	<i>4 431.07 €</i>

<i>Subvention Etat</i>	<i>5 000.00 €</i>
<i>Attributions du FDTP</i>	<i>6 500.00 €</i>
<i>Dotation titres sécurisés</i>	<i>8 580.00 €</i>
Revenus des immeubles	181 257.05 €
Produits exceptionnels (c)	10 000.00 €
Excédent N-1	639 904.65 €
Total	2 817 027.88 €

Dépenses d'investissement	BP 2024
PLU	7 840.00 €
Capital emprunt	153 000.00 €
Opérations patrimoniales (avance)- Caution	1 000.00 €
Déficit 2023	320 650.18 €
Ecritures régularisation amende de police	30 000.00 €
<i>Sous-total</i>	<i>512 490.18 €</i>
Divers matériel	9 450.00 €
Bâtiments divers	41 026.66 €
Ecole publique	44 746.80 €
Locaux associatifs	37 160.74 €
Parc public (devis pour jeux enfants)	39 425.40 €
Restaurant scolaire	56 570.00 €
Travaux cimetière	15 257.00 €
Terrain de foot	4 000.00 €
Voirie	157 315.00 €
Salle polyvalente	14 322.56 €
Vestiaires judo travaux	19 200.00 €
Salle pluriactivités	5 000.00 €
Local technique	46 209.40 €
Déviaton route de la Gondolière	438 852.72 €
Etude et travaux accessibilité	13 920.00 €
Terrains tennis	202 298.00 €
Salle psychomotricité	1 000.00 €
Abords école privée	60 000.00 €
Pole culturel	595 384.62 €
Aménagement marché forain	5 000.00 €
PUMPTRACK	110 000.00 €
Aires de points d'apport volontaires	136 327.20 €
Maison Brouilly - Locaux police Municipal	40 000.00 €
Panneaux informations	26 800.00 €
Résidence Seniors : acquisition et aménagement	280 000.00 €
Total	2 911 756.28 €

Recettes d'investissement	BP 2024
Subvention Résidence seniors	90 000.00 €
Subvention Pumptrack	62 576.00 €
Subvention Salle associative Région Auvergne Rhône Alpes	60 000.00 €
FCTVA	247 228.38 €
Taxe aménagt	40 703.00 €

Emprunt	1 068 232.88 €
Amortissement	1 450.00 €
Amortissement	10 769.66 €
Ecritures titres amendes de police	30 000.00 €
Virement section de fonctionnement	588 579.51 €
Affectation résultat fonctionnement N-1	712 216.85 €
Total	2 911 756.28 €

Pour les recettes d'investissement, sont attendues en 2024 des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat (les arrêtés ne nous ayant pas été adressés, les sommes ne peuvent être inscrites au budget primitif 2024), des ventes de terrains et bâtiments, pour un montant approximatif de 1.5 million d'euros. Seules les dépenses d'investissement financées seront lancées. Des dossiers de demandes de subvention seront déposés pour les travaux suivants : Jeux parc public, Aménagement de l'étang de la Salvatière, Travaux à l'école publique et au restaurant d'enfants. Ces travaux ne seront programmés que si les financements sont obtenus.

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2024 Général, Section de fonctionnement au vote :

Le Conseil Municipal approuve ce dernier à l'unanimité

Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2024 Général, Section d'investissement au vote :

Le Conseil Municipal approuve ce dernier à l'unanimité

Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0)

- **Vote des taux pour les contributions directes (Taxes foncières bâties et non bâties),**

Monsieur le Maire propose le maintien des taux votés en 2023. Il expose que les bases vont augmenter de 3.9 % cette année. Monsieur le Maire propose un vote et le Conseil Municipal valide à l'unanimité, la proposition de maintien des taux de 2023 : Taxe foncière bâties : 33.34 %, Taxe foncière non bâties : 38.96 %

Taxe habitation (pour les résidences secondaires) : 15.99 %, par un vote : Votants : 17 (dont un pouvoir) – Oui : 17 - Non : 0- Abstention : 0).

- **Vote subventions,**

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention 2024 de l'Amicale Boule pour l'organisation du Challenge du Groupement. Il expose qu'après analyse du budget de la manifestation, il est proposé la somme de 1 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le versement de la subvention de 1 000 € pour l'Amicale Boule pour 2024.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Madame Isabelle LOTISSIER annonce que 5 poules seront installées dans le poulailler lundi prochain, que deux arbres ont été plantés au Parc Public. Elle annonce une réunion publique avec une comédienne pour le lancement des cours de théâtre de la MJC.

Une pré-réunion du planning des salles aura lieu avec le tennis-club, le hand-ball club et le tir à l'arc afin de trouver une solution d'harmonisation des plannings.

Elle annonce le nettoyage de printemps le 5 avril 2024 avec environ 150 enfants des deux écoles primaires et quelques chasseurs.

Madame Yvette BRETONNIER rend compte du 2^{ème} conseil d'école avec 118 enfants inscrits à l'école Antoine BOIRON et la réflexion lancée sur le réaménagement des classes maternelles.

Elle expose que la commission sociale et le CCAS vont se réunir afin d'organiser la fête des mères, le dimanche 26 mai 2024 avec une animation musicale, des ateliers maquillage et sculpture sur ballons, des chants et poèmes des enfants des deux écoles maternelles et primaires.

Elle rend compte de l'AG de Réseau Entraide Solidarité et de leurs activités auprès des plus précaires mais aussi de leur point de vente de meubles, vêtements...ouvert à tous.

Elle présente la création d'un CDD de 3 heures (12h00-15h00) afin de renforcer l'équipe du restaurant scolaire, notamment pour la vaisselle. Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur YVAN SIMON annonce que les enrobés seront réalisés autour du 20 avril 2024 sur le chantier du PUMPTRACK. Les abords seront réalisés par les services techniques.

Il rend compte de l'ouverture des plis pour l'appel d'offres lancé pour la rénovation de deux courts de tennis. L'estimation de 159 000 euros HT est dépassée, par les deux propositions reçues. Une face de négociation sur les prix, mais aussi sur le planning de réalisation va donc commencer.

Il présente un devis de la société OXYRIA pour une étude d'aménagement de la rue des peupliers pour un montant de 4 800 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et valide la signature du devis par Monsieur Yvan SIMON, 1^{er} adjoint.

Monsieur Ludovic CARRET évoque le fait que les dépôts de sacs poubelles et de tri dans les rues et places se multiplient tout au long de la semaine. Il appelle donc au civisme et annonce la distribution de courrier dans certains secteurs afin de rappeler les règles de dépôt.

Madame Odile VERMARE rend compte des travaux de la commission marché avec la création d'une banderole et la préparation du marché de Pentecôte.

Monsieur Fabrice BONNET présente l'ambiance sympathique de la Foire du 1^{er} avril 2024. Il annonce l'AG de la FMBV à Mauriac les 6 et 7 mai 2024. Gilles RAYNARD et Gaby BLEIN s'y rendront.

Monsieur Thierry LOISON annonce le déplacement de l'auto-école rue de l'Eglise et l'installation du cabinet PIGEON-TOINON rue Cour Denis. Il propose de travailler avec la commission communication sur une brochure de la CCI « Mon commerce à l'avenir ». Il annonce l'assemblée générale de l'UCALES le 8 avril et invite les membres de sa commission à cette réunion.

Madame Sandrine BOINON évoque la prochaine distribution de la lettre d'information par les élus. Elle fait aussi un rapide compte rendu de l'assemblée générale du Comité Municipal des Aînés Saint Laurentais.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente, après un très gros travail de l'équipe de la bibliothèque, deux devis pour le choix du mobilier des sociétés BORGEAUD, pour un montant de 44 756.32 € HT et ADEQUAT pour un montant de 543.36 € HT. *Madame Marie-Jo DELORME sort de la salle pour le vote.* Le Conseil Municipal valide les devis présentés : Votants : 16 (dont un pouvoir) – Oui : 16 - Non : 0- Abstention : 0).

Monsieur le Maire présente une demande de Monsieur Fabian GIRAUD, gérant la SNC GIRAUD (papeterie) pour l'installation d'une terrasse devant son magasin et d'une licence 3 de débits de boissons (bière, vin...) suite à une demande de sa clientèle et aussi pour assurer un service supplémentaire, lors de la période printanière et estivale. Après débat, le Conseil Municipal est d'accord sur le principe. Il est décidé que Monsieur Fabian GIRAUD sera reçu par les adjoints et Monsieur le Maire afin de préciser les modalités de mise en œuvre.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Henry de QUINSONAS à Monsieur Fabrice BONNET, l'informant que suite à la décision du Conseil Municipal de refuser l'installation d'un champ photovoltaïque sur ses terrains, il ne renouvellera pas le bail précaire les liant sur 15 ha environ. Monsieur le Maire renouvelle son soutien aux plusieurs agriculteurs concernés par les non renouvellements de baux. Il exprime son incompréhension face à une telle réaction de Monsieur Henry de QUINSONAS, réaction qu'il trouve inacceptable. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'entamer une démarche condamnant cette situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,



Pierre VARIN

Official stamp of the Municipality of Saint-Laurent de Chamousset, featuring a coat of arms and the text: "LAURENT DE CHAMOUSSET", "Mairie de Saint-Laurent de Chamousset", "69930".